



**Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
du bassin versant de l'Oudon**

Commission Locale de l'Eau

**Réunion du groupe de travail
PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE
L'EAU**

Le mercredi 1^{er} juin 2022

NOM Prénom	STRUCTURE	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ANDRE Marc	DDT 49		X	
ANNONIER Claude	Syndicat d'Eau de l'Anjou	X		
BANNIER Gaëtan	Agrial	X		
BERNARD Vincent	Negoce Village			X
BODILIS Anne-Monique	Arvalis			X
BONIOU Pascal	Agence de l'Eau Loire Bretagne		X	
BOUTEILLER Bernard	Fédération de pêche 49	X		
BROWN Juliette	CIVAM			X
BRUCHET Benoît	CUMA			X
BRUNY Régine	Association Sauvergarde de l'Anjou	X		
CHAIGNEAU Alexandre	Chambre d'agriculture			X
CHAMARET Richard	Pays de Craon		X	
CHARDIN Virginie	DDPP 49/ESPAAP			X
CHAUSSIS Raphaël	Agence de l'Eau Loire Bretagne			X
CLAVREUL Bruno	FRCIVAM Pays de la Loire			X
COCHET Florian	Seenovia			X
COHENDY Yoan	Anjou Maine Céréales			X
COUDRET Marine	DREAL Pays de la Loire	X		
COUPRIE Stéphanie	OFB DR Pays de la Loire			X
COUSIN Géraldine	Syndicat du Bassin de l'Oudon - Prévention des inondations et gestion quantitative	X		
CRUCHON Mickaël	Département de Mayenne	X		
DEGAND Jean	Association Mayenne Nature Environnement	X		

NOM Prénom	STRUCTURE	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
DE LAPOUGE Vladimir	DREAL Centre / SEBRINAL / DDBLB			X
DE LA RIVIERE Bertrand	Syndicat des exploitants de plans d'eau, de cours d'eau de la Mayenne, Sarthe			X
DE SIMIANE Michel	Synd. Dép. de la propriété privée rurale de Maine et Loire	X		
DERENNE Jean	CIVAM AD 49			X
DESOBEAU Hélène	DREAL Pays de la Loire			X
DEUIL Patrick	Ets Hautbois			X
ELIE Julien	CCI 53			X
FOURNIER Daniel	Association de sauvegarde des Moulins d'eau		X	
GANDON Jean-Claude	Filière Aquacole Pays de La Loire			X
GIBAUT Jean-Marie	Agrial			X
GILLES Pierrick	Syndicat du bassin de l'Oudon - Vice-président de la C.L.E.	X		
GUICHARD Virginie	Chambre d'agriculture			X
HARDY Vincent	Région Pays de la Loire	X		
HELBERT Marc	Département Maine et Loire	X		
JALLU Gérard	Adjoint au Maire de Loiron-Ruillé - Vice-président C.L.E.	X		
JEANNEAU Emma	Stagiaire Syndicat du Bassin de l'Oudon	X		
KIENTZLER Anne	DRAAF		X	
LACROIX Aurélie	Syndicat d'eau de l'Anjou			X
LALOI Gaëlle	CER France	X		
LAMBERT Thierry	Terrena			X
LAMY Annabelle	Vitré Communauté			X
LANGEVIN Michel	CCI 49	X		
LAUNAY PARIS Céline	CIVAM BIO 53			X
LAYER Bernard	Chambre d'agriculture		X	
LEBRET Dominique	Fédération de pêche 53			X
LEGER Patrice	Responsable du service Eau et assainissement du Pays de Craon	X		
LELORE Laurent	Chambre d'agriculture	X		
LORTIE Elsa	CCI Pays de la Loire	X		
MASINSKI Damien	Conseil régional des Pays de la Loire			X
MAUSSION Patricia	Conseil régional des Pays de la Loire			X

NOM Prénom	STRUCTURE	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
MERY Yoann	Coop ouest			X
MICHEL Louis	Laval Agglo - Président de la C.L.E.	X		
MONTECOT Michel	UFC Que choisir 53			X
MOSSET Alexandre	Anjou Bleu Communauté		X	
NAULLEAU Florimond	Syndicat d'eau de l'Anjou			X
PAYRAUDEAU Dominique	DDT 49			X
PELE Denis, représenté par BLORDIER Serge	Pelé Agri Conseil	X		
PERROIS Christelle	AS Maine et Loire			X
PERROIS Christian	Association BASE	X		
POUJOL Gérard	CUMA			X
POULIN Nicolas	Cer France			X
REBILLARD Luc	Synd. Dép. de la propriété privée rurale de Mayenne			X
REUILLON Alice	Conseil départemental du Maine et Loire			X
RIBAUD Pascal	Filière Aquacole Pays de La Loire			X
ROBERT Alexis	Conseil Départemental de la Mayenne	X		
ROINE Thomas	Chargé de projet de territoire/Missions PTGE et SAGE - C.L.E.	X		
RONCIN Joël	Segré-en-Anjou Bleu - Vice-président C.L.E.			X
ROUSSEZ Olivier	Ombree d'Anjou - Vice-président C.L.E.			X
ROUX Alexandre	DDT 53	X		
SAUDRAIS Odile	Chambre d'agriculture		X	
THIREAU Jean-Charles	Syndicat des irrigants de la Mayenne			X
TIELEGUINE Régine	Directrice du Syndicat du Bassin de l'Oudon - Animatrice C.L.E. et P.T.G.E.	X		
TISON Hervé	Duterte			X
TRINTIGNAC Pascal	SMIDAP			X
VAULEON Mathilde	Agence de l'Eau Loire Bretagne			X
VIDEAU Hélène	OFB			X

Ordre du jour

1. Accueil de nouveaux membres
2. Suites de la consultation des prestataires pour l'élaboration du P.T.G.E.
3. Etat d'avancement de la caractérisation des plans d'eau
4. Etat d'avancement de l'amélioration des connaissances sur les prélèvements agricoles
5. Articulation de la démarche P.T.G.E. avec le C.T. eau
6. Présentation de la démarche ECODO initiée par les Chambres de Commerce et d'Industrie
7. Questions diverses



Tour de table de participants

1. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Monsieur Louis MICHEL explique que le groupe de travail P.T.G.E.¹ est élargi à la demande du Préfet à toutes les structures agricoles du bassin versant de l'Oudon. La C.L.E. s'est appuyée sur le CPVAO (comité de pilotage à vocation agricole). Cf. diapositive avec la liste des membres.

Monsieur Louis MICHEL rappelle le contexte du P.T.G.E. Le Préfet a proposé le classement du bassin versant de l'Oudon en ZRE (zone de répartition des eaux), ce qui durcirait les mesures actuelles imposées par le S.D.A.G.E.²

La C.L.E. a émis un avis défavorable à ce classement et s'est engagée dans l'élaboration du P.T.G.E. Une feuille de route a été validée en juin 2021.

Madame Régine TIELEGUINE rappelle les étapes. Elle explique que le P.T.G.E. est une démarche de co-construction entre usagers de l'eau d'un programme d'actions. Celui-ci est bâti à partir du diagnostic sur les besoins pour les usages et les milieux aquatiques, et la disponibilité de la ressource en eau. Une étude sur les volumes prélevables a été réalisée en 2015, il faut l'actualiser et aborder le changement climatique. Il a également été décidé de vérifier les hypothèses de l'impact des plans d'eau et des prélèvements pour les usages agricoles en allant chercher de la donnée fiable sur le terrain.

Cf. présentation annexée.

2. SUITES DE LA CONSULTATION DES PRESTATAIRES POUR L'ELABORATION P.T.G.E.

Madame Régine TIELEGUINE - les offres ont été remises au mois de mars suite à une consultation publique. Les membres du bureau sont invités à l'audition des candidats prochainement. Un dossier de subvention va être déposé auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (A.E.L.B.) pour un financement à 100% État/A.E.L.B.

La mission pourrait commencer au mois de septembre si l'audition est concluante.

Madame Régine BRUNY pensait que le bureau de la C.L.E. avait décidé de relancer un nouveau marché. Elle a trouvé l'offre élevée, et le candidat a été condamné plusieurs fois.

Monsieur Michel LANGEVIN fait remarquer que les règles de marché public ne permettent pas d'évincer un candidat pour des condamnations passées.

Madame Régine TIELEGUINE a vérifié les capacités juridiques et techniques du prestataire, elles sont valables, il peut donc être auditionné.

Monsieur Alexandre ROUX rappelle que l'État a ajouté des attendus par rapport au cahier des charges initial, il faut vérifier la prise en compte.

Madame Régine BRUNY est inquiète du parti pris du prestataire dans cette étude.

Monsieur Laurent LELORE - ce n'est pas au prestataire de donner la stratégie politique.

¹ Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau

² Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Monsieur Alexandre ROUX – il faut prévoir des points d'étape et de validation pour partager les conclusions de l'étude.

Monsieur Michel de SIMIANE - Le candidat a une rigueur intellectuelle, c'est à nous d'en tirer les conclusions.

Monsieur Louis MICHEL rappelle qu'un point est prévu avec le préfet en septembre, il faut avancer dans le P.T.G.E.

Monsieur Louis MICHEL demande aux participants si on auditionne ce candidat ou si on doit relancer un marché ?

Les membres sont pour l'audition. Madame Régine BRUNY est contre.

3. ETAT D'AVANCEMENT DE LA CARACTERISATION DES PLANS D'EAU

Monsieur Louis MICHEL – Il y a 6 500 plans d'eau sur l'Oudon, il a donc été décidé d'effectuer la caractérisation des 325 plans d'eau sur la masse d'eau du Chéran amont dans un premier temps.

Madame Géraldine COUSIN présente la diaporama (ci-joint).

Monsieur Michel de SIMIANE dit qu'un plan d'eau évapore plus qu'une prairie mais les autres cultures et la forêt évaporent autant que les plans d'eau.

Madame Régine TIELEGUINE – il est prévu d'en tenir compte dans l'étude de l'impact cumulé des plans d'eau.

Monsieur Laurent LELORE demande s'il est tenu compte d'une surface minimale des plans d'eau ?

Madame Géraldine COUSIN - Non, on peut avoir des mares. On évite ainsi les « a priori » sur l'impact.

Monsieur Jean DEGAND - Est-ce que les zones humides sont comprises dans l'inventaire des plans d'eau ?

Madame Régine TIELEGUINE - On est bien sur une caractérisation des plans d'eau, il existe des données zones humides par ailleurs.

Monsieur Michel de SIMIANE insiste sur la préservation de l'anonymat de l'enquête.

Madame Régine TIELEGUINE - Les données seront uniquement partagées avec la C.L.E. et l'État qui finance l'opération, on informe que les propriétaires peuvent s'opposer au partage des données.

Madame Géraldine COUSIN - Le traitement peut rester anonyme, cependant la base de données du cadastre existe, on peut savoir qui a quoi.

Madame Régine BRUNY estime qu'il faut faire un travail de qualité, le plus exhaustif possible. Si les propriétaires de plans d'eau ne répondent pas, il faudra passer par le réglementaire avec des arrêtés de passage.

Monsieur Louis MICHEL préfère passer par la démarche volontaire, en communiquant bien.

Monsieur Michel LANGEVIN – on n'explique pas ce qu'on veut faire de ces inventaires menés dans les P.T.G..E. de la Région. Conserver les plans d'eau pour arrosage ? préservation des plans d'eau pour les entreprises ? Quelles sont les actions qui vont être menées ? Actions qui touchent les acteurs privés ne peuvent pas être imposées.

Monsieur Louis MICHEL - on va se servir des données recueillies pour décider des programmes d'actions. Il faut avoir une connaissance fine des plans d'eau pour prendre les meilleures décisions. Pour agir sur la politique de l'eau, il faut savoir ce qui se passe.

Monsieur Michel LANGEVIN – La démarche doit être pragmatique, pas idéologique.
Monsieur Louis MICHEL rappelle que la C.L.E. est un groupe de réflexion.
Monsieur Gérard JALLU - La collecte d'information doit permettre d'aider la prise de décisions.

Monsieur Michel de SIMIANE demande à bien différencier les propriétaires des usagers des plans d'eau. La démarche qui est entreprise localement risque de se heurter à certaines politiques nationales défavorables à la construction de nouveaux plans d'eau.
Monsieur Alexandre ROUX - La démarche P.T.G.E. est là pour répondre à ce point. Le P.T.G.E. pose les besoins, les ressources et les usages du territoire.

Monsieur Christian PERROIS - Le bocage fixe le carbone, pas les plans d'eau, c'est parce qu'on a les haies et la forêt qu'on luttera contre le changement climatique.

Madame Régine BRUNY - Il ne faut pas oublier pourquoi on fait ce P.T.G.E. L'objectif est de trouver des actions pour limiter l'impact des prélèvements, si on n'a pas avancé dans les 2 ans, alors l'Oudon sera classé Z.R.E.

Madame Géraldine COUSIN – environ 1 E.T.P. est consacré à cette mission, l'intérêt d'aller sur le terrain est aussi de faire remonter des projets d'aménagements.

Monsieur Alexandre ROUX – il ne faut pas oublier que ce travail doit être conduit d'abord sur le Chéran amont puis sur l'ensemble du bassin de l'Oudon.

Monsieur Louis MICHEL propose d'attendre la fin des prospections sur le Chéran Amont avant d'engager le reste du bassin versant.

Madame Régine TIELEGUINE - Il nous faut les données du Chéran amont pour savoir ce qu'on va faire. Il faut savoir ce qui est impactant pour pouvoir établir un cahier des charges pour l'ensemble des plans d'eau.

Le questionnaire sur les plans d'eau sera joint au compte rendu.

4. ETAT D'AVANCEMENT DE L'AMELIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES PRELEVEMENTS AGRICOLES

Monsieur Laurent LELORE présente le sujet.

Le taux de retour est très insuffisant. Il faut revoir la communication pour avoir plus de réponses. Il propose de passer par les préconisateurs agricoles lors de la réalisation des plans de fumure.

Monsieur Christian PERROIS dit avoir reçu un mail, et a répondu. Il faudrait combien de réponses pour avoir une étude fiable ?

Monsieur Laurent LELORE - L'objectif est d'être le plus exhaustif. Les irrigants sont connus par l'État et on a la connaissance. Pour les autres prélèvements, ce n'est pas le cas.

Monsieur Pierrick GILLES – les messages ont été remis en période de travaux dans les champs. Le temps de remplissage du questionnaire peut être important s'il y a plusieurs types de prélèvements.

Monsieur Gaëtan BANNIER propose de faire attention au bienfondé de l'enquête. « Est-ce que ça entraînera des conséquences sur mon activité ? ». L'anonymat aidera à la démarche.

Monsieur Gérard JALLU - Il faut convaincre de le faire de façon volontaire pendant que c'est encore possible.

Monsieur Laurent LELORE – Certaines exploitations doivent avoir des compteurs pour l’abreuvement mais souvent il n’y a pas de compteurs. Il faut rassurer. L’idée est de régulariser les situations d’abreuvement.

Monsieur Jean DEGAND - C’est un enjeu important. On sera amené à réfléchir sur le futur de l’eau. Si on n’a pas de données pour modifier les pratiques, comment faire pour prendre des décisions ?

Monsieur Laurent LELORE - L’objectif est d’améliorer la connaissance. Il est possible de faire une analyse mathématique.

Monsieur Marc HELBERT - Si l’enquête est exhaustive, on pourra conforter les hypothèses de départ.

Monsieur Louis MICHEL - On compte sur les prestataires agricoles qui sont les partenaires majeurs des agriculteurs pour faire avancer cette enquête.

Monsieur Gaëtan BANNIER propose de changer les éléments de langage. L’enjeu quantitatif est nouveau.

Monsieur Laurent LELORE - on a insisté sur le fait que l’enquête pourra plus tard permettre les prélèvements. Comme on a eu une faible participation, il est proposé de passer par les prescripteurs pour améliorer la connaissance. Demain on doit pouvoir continuer l’activité économique et changer les pratiques.

5. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE ECODO INITIÉE PAR LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D’INDUSTRIE

Monsieur Michel LANGEVIN explique que les CCI ont engagé avec l’Agence de l’eau une démarche de sensibilisation « Ressourcéau » des acteurs économiques pour les amener à réfléchir sur les quantités de l’eau .

Madame Elsa LORTIE intervient. Cf. présentation ci-jointe.

Sensibilisation pour montrer l’urgence à l’adaptation des pratiques. On va devoir satisfaire tout le monde avec une quantité à la baisse.

Démarche : Collecte d’information (homogénéiser la donnée, réponses) ; sensibiliser et informer les industries, accompagnement sur les pratiques de l’eau ; accompagner sur le terrain les entreprises. La démarche a commencé en mai 2021. Il s’agit d’agir sur les territoires potentiellement à risque, avec une participation de la CCI aux P.T.G.E.

Ciblage vers des acteurs sensibilisés par leur processus de fabrication, 25 entreprises à accompagner dans la 2^{ème} année. En parallèle, on crée des actions avec les CTeau (stations, coiffeurs) car la masse de petites consommations peut devenir conséquente.

Accompagnement Eco’do sur le terrain : où est prélevé l’eau ? y a-t-il une réelle consommation de l’eau ? rapport de terrain transmis avec un plan d’action. L’objectif est de personnaliser les accompagnements. La C.C.I. prévoit une période de suivi pour évaluer et prendre les mesures complémentaires disponibles.

Monsieur Michel LANGEVIN - On a les mêmes enjeux que les agriculteurs. On s’efforce de connaître les prélèvements. On va devoir éviter les conflits d’usages qui se profilent. La CCI est impliquée.

Monsieur Patrice LEGER – quels sont les objectifs fixés pour les entreprises ?

Madame Elsa LORTIE – c’est sur la base du volontariat, des entreprises peuvent refuser le plan d’action.

Monsieur Patrice LEGER - on a rencontré des industriels qui nous ont dit qu’ils devaient réduire de 30 % leur consommation. C’est important mais il faut le temps pour s’adapter. S’il y a moins de consommation, il y aura un problème de qualité car l’eau ne circulera pas assez.

Monsieur Michel LANGEVIN – l'action est vertueuse, il n'y a aucune raison de gaspiller l'eau. Dans les diagnostics, on regarde le partage de l'eau. C'est très lent, il faut persuader : on risque de couper l'eau demain, le prix de l'eau va augmenter. Ce sont des arguments qui commencent à porter. L'eau rejetée peut être réutilisée.

Madame Régine TIELEGUINE – ce qui veut dire que les syndicats d'eau potable doivent aussi s'adapter.

Monsieur Patrice LEGER - On devra se demander si on redimensionne les infrastructures.

Monsieur Jean DEGAND - Il faut une cohérence entre tous les acteurs.

Madame Régine BRUNY - les syndicats d'eau potable doivent être associés à nos travaux sur la qualité et sur la quantité. En dehors des réductions de consommation d'eau, les aides de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne aident les entreprises à réutiliser l'eau dans leur process.

Monsieur Michel LANGEVIN - Ce n'est pas totalement acquis mais l'administration cherche à travailler sur la réutilisation de l'eau entre les entreprises.

Madame Elsa LORTIE - Les rejets d'entreprise peuvent soutenir l'étiage d'un cours d'eau.

Monsieur Marc HELBERT - Le but du Syndicat d'eau potable est de fournir les habitants et les acteurs économiques, il faut le temps assez long pour adapter les infrastructures. Les syndicats d'eau participent à la réflexion de l'eau.

Monsieur Alexis ROBERT - On sera obligé d'économiser l'eau mais le prix augmentera.

Madame Régine TIELEGUINE – on pourrait être en substitution, si économie d'un côté, on peut faire du développement économique de l'autre.

Madame Marine COUDRET - Il faut prendre l'ensemble du circuit, du prélèvement au rejet. On est sur un bassin en déséquilibre.

Monsieur Louis MICHEL - On est tous conscient du déséquilibre c'est pour cela qu'on travaille sur le P.T.G.E.

6. Articulation de la démarche P.T.G.E. avec le C.T. eau

Ce point est reporté par manque de temps.

7. Questions diverses

Monsieur Laurent LELORE constate le manque de présence des acteurs économiques, notamment des nouveaux membres, il faut réussir à mobiliser pour les prochaines réunions.

Monsieur Louis MICHEL – c'est plus difficile de réunir du monde au mois de juin.

Monsieur Jean DEGAND – il faudrait utiliser la possibilité de la visioconférence, économie de l'essence, et cela facilite la disponibilité des membres.

Monsieur Louis MICHEL préfère une réunion en présentiel pour faciliter les échanges.

Madame Régine TIELEGUINE - pour les prochaines fois, nous ferons l'effort de fixer la date suffisamment tôt. Il y a 70 personnes invitées à participer à ce groupe, seule la salle du pays de Craon est adaptée pour faire du mixte présence/visio, il faut qu'elle soit disponible. C'est aussi plus compliqué à organiser.

Monsieur Louis MICHEL clôt la réunion à 12h00.